

connaître le lieu où se trouvait Riel et que l'on pourrait peut-être prendre quelque arrangement, mais que je ne ferais aucune démarche sans avoir une garantie écrite.

M. Morris écrit en ma présence un télégramme à M. Dorion, le 5 janvier, dont je n'ai pas une copie. M. Dorion produit maintenant une copie dont j'atteste l'identité :

(No 49)

Fort Garry, 5 jan. 1874.

Hon. A A Dorion,

J'ai vu l'archevêque. Il pense que l'affaire peut être arrangée si l'amnistie est accordée ou s'il en est donné une promesse écrite dans une courte période de temps qui sera précisée, mais pas autrement. Il a écrit, vous pouvez communiquer avec Riel par l'entremise du Père Lacombe, à Montréal, qui sait où il est.

[Signé,] A MORRIS.

M. Morris m'a dit, à différentes reprises, qu'il n'avait pas reçu de réponse à ce télégramme. Le 7 janvier, mon frère m'envoya un télégramme dont je produis une copie ; je ne lui ai pas répondu.

(No. 44)

Télégramme de J C Tache à l'Archevêque Taché.

Ottawa, Ont., 7 jan. 1874.

A l'évêque Taché,

Ne puis voir l'inconvenance. Pas l'intention de vous froisser ; tout au contraire. Aucun document officiellement écrit ne peut être donné. Mon opinion personnelle pas chargée. Je pense qu'un de ses amis doit être choisi et non lui-même pour le présent.

[Signé,] J C TACHE.

Je ne reçus pas de réponse à ma lettre adressée à M. Dorion, en date du 3 janvier. J'envoyai un télégramme à M. Dorion le 10 mars, dont je produis une copie.

FORT-GARRY, 10 mars 1874.

A l'hon. A A Dorion, Ottawa.

Pas de réponse encore à ma lettre de janvier. Rien non plus concernant la commu-

nication mentionnée dans votre télégramme de Noël. Je vais publier au sujet de la promesse et de l'octroi de l'amnistie.

[Signé) ARCHEVÊQUE TACHE.

(No. 45.)

Je reçus une réponse en date du 11 mars, que j'ai chez moi, mais j'atteste l'identité de la copie que M. Dorion produit maintenant.

(No. 50)

OTTAWA, 11 mars 1874.

A l'Archevêque Taché, Fort-Garry.

Télégramme reçu hier soir, pas très intelligible.

J'ai demandé de le faire répéter. Je puis seulement dire que les élections ont fait différer la considération de plusieurs questions relatives à Manitoba, qui occupent maintenant l'attention du gouvernement en prévision de la session qui s'ouvre le 26 courant. Pas probable qu'aucune information ne soit donnée jusqu'alors.

[Signé] A. A. DORION.

Je reçus une autre réponse en date du 12 mars ; la copie que M. Dorion produit maintenant est exacte.

(No 51)

Ottawa, 12 mars 1874.

A l'Archevêque Taché,
Fort Garry,

Le télégramme a été répété. J'apprends que vous êtes sur le point de publier des documents ; je suggérerai respectueusement qu'ils ne pourraient pas avoir un bon effet et que la publication devrait être différée. Hon. E B Wood vient d'être nommé juge-en-chef, c'est un habile avocat, "dépouvé de préjugés."

[Signé,] A. A. DORION.

J'écrivis au Père Lacombe immédiatement après mon entrevue avec M. Morris, vers la première semaine de janvier, que le gouvernement canadien entamerait vraisemblablement des négociations avec lui au sujet de l'élection de Riel ; que je n'avais rien à dire, si ce n'est qu'il devait agir suivant les circonstances et que je laissais l'affaire à sa discrétion.